

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL GRENOBLE Du 22 août 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

Elodie VANDEWYHAEGHE
Romain GRINDLER
Christine DEBARGE
Olivier BOURDEAU
Julien THOMAS

SUPPLEANTS

CGT
CGT
CFE-CGC
CFE-CGC
CFE-CGC

Sandrine COTTE
Pascal MOOG
Béatrice GIMENEZ
Thierry MOUNIER POULAT
Emeric FONTAINE

CGT
CGT
CFE-CGC
CFE-CGC
CFE-CGC

Diffusion : Mathieu JULIEN SAINT AMAND
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp>
Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :
https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/DP2015.HTM

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines:**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intraLang=fr

REUNION

Présents :

Ont représenté les salariés à cette réunion :

Christine DEBARGE CFE-CGC
Thierry MOUNIER-POULAT CFE-CGC
Pascal MOOG CGT

Excusés :

Olivier BOURDEAU CFE-CGC
Julien THOMAS CFE-CGC
Emeric FONTAINE CFE-CGC
Béatrice GIMENEZ
Romain GRINDLER CGT
Sandrine COTTE CGT
Elodie VANDEWYHAEGHE CGT

Absents :

A représenté la Direction à cette réunion :

Shonie GAGNIEUX
Mathieu JULIEN SAINT AMAND

Gestionnaire Ressources Humaines
Responsable de centre de compétences

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions d'ordre économique

1/ Prises de Commandes, Chiffres d'Affaires, Résultat d'Exploitation pour la région Est pour ce mois ?

A fin juillet 2019	Mensuel		Cumulé	
	Budget	Réel	Budget	Réel
CA				
PC				

Réponse : Ces informations seront transmises lors de la prochaine séance.

2/ Nombre de personne en inter contrat au jour de la réunion ? Prévisions à 4 et 8 semaines ?

Réponse :

	Grenoble		
	CCL LOM	CCL LOU	CCL CTE
A fin juillet	5	6	1
Prévision à 4 semaines	8	4	1
Prévision à 8 semaines	14	8	0

3/ Combien de personnes ont-elles imputé en inter contrat ?

Réponse : 6 personnes ont imputé en inter contrat pour LOM et 3 personnes pour LOU durant le mois de juillet.

4/ Combien de personnes ayant imputé en inter contrat ne travaillent sur aucun projet ?

Réponse : 2 personnes ont imputé en inter contrat et ne travaillent sur aucun projet.

5/ Quel est le type de profil des personnes en inter contrat ?

Réponse : Développeur, CP/AMOA, architecte, BA

6/ Combien de personnes sont en inter contrat de longue durée (> 8 semaines) ?

Réponse :

	Grenoble		
Durée	CCL LOM	CCL LOU	CCL CTE
De plus de 3 mois	/	1	/
De plus de 6 mois	/	/	/
De plus de 1 an	/	1	/

QUESTIONS DELEGUES DU PERSONNEL CGT

Aucune question

QUESTIONS DELEGUES DU PERSONNEL CFE-CGC

QUESTIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE

7/ Ecart des résultats avec le budget PC/CA ? Raisons des éventuels écarts sur les résultats ? Plans d'action envisagés pour corriger ces écarts ?

Réponse : Les questions d'ordre économique ont été abordées en séance mais sont non notées au compte rendu.

8/ RAO Régions et affaires majeures en cours?

Réponse : Les questions d'ordre économique ont été abordées en séance mais sont non notées au compte rendu.

9/ Affaires gagnées/perdus dans le cadre de la région Est ayant un impact économique pour le site de Grenoble ?

Réponse : Les questions d'ordre économique ont été abordées en séance mais sont non notées au compte rendu.

10/ Affaires en cours (phase actuelle de développement, date de livraison, écart par rapport au budget en termes de délai et de coût) sur le site de Grenoble ?

Réponse : Les questions d'ordre économique ont été abordées en séance mais sont non notées au compte rendu.

11/ Quand arrivera le 4ème commercial sur le site de Grenoble ?

Réponse : Le recrutement est en cours.

12/ Quel changement pour Thales Services va engendrer l'entrée du groupe Thales au CAC 40 ?

Réponse : Nous n'avons pas la réponse à ce sujet.

GESTION DU PERSONNEL

13/ Entrées/Sorties du site de Grenoble par centre de compétences

Grenoble		
	Entrées	Sorties
CCL LOM	1	2
CCL LOU		1
CCL CTE		
Pôles		
RH		
QUALITE		
DC		

14/ Combien de périodes d'essais ont été prolongées en juin 2019 ?

Réponse : [Aucune période d'essai n'a été renouvelée en juillet 2019.](#)

15/ Combien de périodes d'essais ont été transformées en CDI en juin 2019 ?

Réponse : [Une période d'essai a été validée en juillet 2019.](#)

16/ Combien y a-t-il eu de rupture de période d'essai en juin 2019 :

A l'initiative du salarié

A l'initiative de l'employeur

Réponse : [Aucune période d'essai n'a été rompue en juillet 2019.](#)

17/ Pouvez-vous nous donner le nombre de sous-traitants du site de Grenoble ?

Réponse : [Cette information sera transmise le mois prochain](#)

18/ Pouvez-vous nous donner le projet et la localisation des sous-traitants du site de Grenoble ?

Réponse : [Cette information sera transmise le mois prochain](#)

19/ Sur les 9 stagiaires présents depuis début 2019 sur le site de Grenoble, combien ont été embauchés à la fin de leur stage ?

Réponse : [Nous comptons 8 stages LOU/LOM ainsi qu'un stage commerce sur le site de Grenoble.](#)

[Concernant les stages LOM/LOU : 3 personnes ont été embauchées sur Grenoble et une sur le site de Lyon.](#)

[Concernant le stage commerce, il rentre en dernière année d'étude pour l'année 2019/2020](#)

20/ Quel est le nombre de salariés position 1 embauchés avant le mois d'août 2018 ?

Réponse : [2 salariés ont été embauchés en position I du 1er janvier au 31 juillet 2018.](#)

21/ En application de l'accord du 6 juillet 2015, combien de ces salariés vont-ils passer position 2 en août 2019 ?

Réponse : [Ces salariés ne passeront pas en position II en août 2019.](#)

22/ Il est prévu une séance de rattrapage de la politique salariale en juillet.

Selon quels critères ce rattrapage sera appliqué et avec quelle rétroactivité ?

Réponse : [La politique salariale de juillet \(hors égalité femmes-hommes\) est appliquée selon les mêmes critères que la précédente campagne. Une attention est portée en particulier sur les salariés embauchés fin 2018. Les augmentations individuelles seront rétroactives au 1er juillet 2019.](#)

23/ Suite au changement de poste d'Emilie Bustos : quand sera-t-elle remplacée ?

Réponse : [Le recrutement est en cours.](#)

24/ Suite au départ de la chargée de recrutement sur le site de Grenoble, comment va être géré le recrutement ?

Sera-t-elle remplacée et dans quel délai ?

Réponse : Le service recrutement a rencontré une alternante pour le site de Grenoble.

Nous sommes actuellement en attente de son retour.

Si toutefois l'offre est refusée, le binôme Emilie Mouille et Gregory Corona seront en charge du recrutement sur Lyon et Grenoble. Le fonctionnement sera identique à l'année dernière et avant l'arrivée de Nisrin.

Emilie ou Gregory seront présents une fois par semaine sur le site de Grenoble.

25/ En cas de problèmes de santé lors d'un déplacement à l'étranger, comment est gérée la situation par TS (suivi, assistance, ...)

Réponse : Le salarié se doit de contacter l'assistance Thales (le salarié possède une carte d'assistance sur lui lors d'un déplacement). L'assistance se charge de trouver une solution et de rapatrier le salarié si besoin.

26/ Quelles sont les coordonnées de l'assistance qui prendra en charge la situation (téléphone, adresse mail, adresse postale) ?

Réponse : « Assurance Déplacements Professionnels » - + 33 (0) 149 024 260 – thales.assistance@aig.com

27/ Un grand nombre de missions se sont arrêtées depuis l'été, le stand-by est donc en hausse. Quelles actions allez-vous mettre en place pour faire baisser ce taux de stand-by ?

Réponse : La croissance potentielle du standby est identifiée depuis la fin du mois de Juin.

Depuis, l'équipe de management (CC, PM et commerce) est spécifiquement mobilisée pour identifier les pistes de missions pour la rentrée.

Plusieurs actions ont été menées et sont toujours en cours : prospection chez de nouveaux clients, sollicitation de nos clients existants, scénario de delivery distribué (quel sujet région pourrait être réalisé depuis Grenoble).

Le standby fait l'objet d'un suivi quotidien.

TEMPS DE TRAVAIL

28/ Liste des dérogations aux horaires d'ouverture du site de Grenoble (hors demandes des collaborateurs) ?

Réponse : Aucune dérogation aux horaires d'ouverture du site de Grenoble.

29/ Nombre de semaines de suractivité déclarée par projet du site de Grenoble?

Réponse : Aucune semaine de suractivité déclarée.

30/ Combien de personnes du site de Grenoble ont effectué des astreintes ce mois-ci ? Pour quel client ?

Réponse : L'information sera transmise le mois prochain.

31/ Combien de demandes de dérogation (week-end ou jour férié) ont été faites ce mois-ci pour le site de Grenoble? Pour quel client ? Pour combien de salariés ?

Réponse : Aucune demande de dérogation week-end ou jour férié ont été faite ce mois-ci.

32/ Pour le site de Grenoble : Quels sont les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité ?

Réponse : Aucun repos compensateur pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité

33/ Pour le site de Grenoble : quels sont les repos compensateurs payés aux collaborateurs suite à des semaines de suractivité ?

Réponse : Aucun repos compensateur payé par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité

34/ Quelles sont les dates des fermetures de site pour les mois à venir (merci de mettre la liste complète tous les mois même si elle est identique) ?

Réponse :

THALES AVS France :

- La semaine 52

Rio Tinto :

- 26 et 27/12

Trixiell :

- Fermeture du 25 décembre 2019 au 1er janvier 2020.

QVT

35/ Dans le cadre de la Commission Locale QVT, quand aura lieu la prochaine « réunion d'expression directive et collective » ?

Réponse : L'information sera transmise le mois prochain.

36/ Pouvez-vous en rappeler le formalisme (Objectif, Fréquence, Participants, Organisation de la réunion, Thèmes à aborder...) ?

Réponse : Les réunions d'expression directe et collective visent à définir les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie au travail dont notamment les conditions de travail et l'organisation du travail. Elles sont au nombre de 2 par an.

Ces réunions n'ont pas vocation à traiter de problèmes techniques professionnels liés à l'activité, elles ne se substituent pas aux réunions de services. Les thématiques qui peuvent être abordées sont les suivantes :

- La communication au sein de l'équipe,
- Les méthodes d'organisation du travail,
- La charge de travail (répartition des tâches, organisation, horaires),
- Les actions d'amélioration des conditions de travail, des postes de travail et des moyens informatiques,
- L'accès aux informations nécessaires à l'accomplissement de son métier,
- Le respect du droit à la déconnexion,
- Les processus transverses ; relations interservices ,
- Les relations entre les collègues de travail

Les modalités d'organisation des réunions sont arrêtées par l'animateur en concertation avec le Manager. Une invitation est adressée aux salariés au moins 2 semaines avant la date prévue de la réunion. A l'issue de la réunion, un compte rendu synthétisant de façon anonyme les demandes et proposition du groupe est rédigé par l'animateur.

RETRAITE

37/ Dans l'article 7 de l'accord groupe Compte Epargne Temps, il est indiqué :

➤ **Abondement des droits épargnés en vue du financement d'un congé de fin de carrière :**

Les droits affectés par tout salarié destiné à financer un congé de fin de carrière hors affectation du ou des temps de compensation au titre de la pénibilité bénéficieront d'un abondement à hauteur de 40 % de la valeur des éléments en temps portés sur le compte. Le bénéfice de cet abondement sera octroyé lors du départ en congé de fin de carrière sous réserve que le salarié liquide sa retraite dès l'obtention de ses droits à taux plein au titre du régime général.

Si le salarié liquide sa retraite après l'obtention de ses droits à taux plein, bénéficie-t-il de l'abondement de 40 % ?

Réponse : Comme indiqué dans le texte, le salarié bénéficie des 40% d'abondement « sous réserve que le salarié liquide sa retraite dès l'obtention de ses droits à taux plein au titre du régime général. » (le dernier jour du mois).

S'il liquide sa retraite après cette date, il ne bénéficie plus de l'abondement.

38/ A partir de quel âge peut-on bénéficier du dispositif du 4/5ème rémunéré 85% ?

Réponse : Au plus tôt trois ans avant l'âge auquel ils pourront faire valoir leurs droits à taux plein, les salariés pourront solliciter une réduction de leur temps de travail afin d'exercer leur activité à 80%, rémunéré à 85%.

39/ Combien de temps ce dispositif peut-il durer ?

Réponse : Ce dispositif peut durer au maximum 3 ans.

40/ Si l'on est déjà à 80%, faut-il faire la demande ou cela est-il fait automatiquement ?

Réponse : Il est préférable d'en faire la demande.

FORMATION

41/ Quel est l'avancement du plan de formation 2019 (Nombre d'heures, nombre de stage, pourcentage du plan) ?

Réponse : Nous comptons 1 590h soit 65 % d'heures engagées

ENTRETIENS ANNUELS D'ACTIVITÉS

42/ Combien d'EAA ont été terminés ?

Combien sont en signature ?

Combien n'ont pas encore été réalisés ?

Réponse : Les bilans ont tous été réalisés.

43/ Les objectifs 2019 ont-ils été fixés pour tous les salariés ?

Réponse : Suite à un dysfonctionnement de l'outil, nous ne pouvons transmettre de chiffre exact. Nous contactons chaque manager afin d'avoir une vision claire à ce sujet.

EDP

44/ Quel est le pourcentage des EDP effectués sur le site de de Grenoble ?

Réponse : 20% des EDP ont été réalisés sur le LOM et sur le LOU pour le site de Grenoble.

NÉGOCIATIONS

45/ Pouvez-vous confirmer que l'accord concernant le vote électronique a été signé ?

Réponse : L'accord relatif à la mise en place du vote électronique pour les prochaines élections professionnelles a été signé le 18 juillet dernier.

46/ Où en sont les négociations sur le protocole électoral et l'avenant Egalité Professionnelle homme/femme ?

Réponse : Ces négociations sont en cours

DIVERS

47/ Quand aura-t-on un extranet plus fourni en informations ?

Réponse : Nous remontons la demande.

48/ Effectifs du site de Grenoble par centre de compétences

Réponse :

Effectif inscrits/actifs			Variation M / M-1	
	Inscrits	Actifs	Inscrits	Actifs
CCL LOM	158	157	159	158
CCL LOU	61	61	60	60
CCR CTE	2	2	2	2
CCR OIC	0	0	0	0
Pôles	5	5	5	5
RH	0	0	1	1
QUALITE	1	1	1	1
DC	3	3	3	3
TOTAL	230	229	231	230

49/ Détail des entrées par nature pour le site de Grenoble

Détail des entrées par nature	
Embauche CDI	2
Embauche CDD	0
Mutation entrante	0
Retour ALD (Absence Longue Durée)	0

50/ Détail des sorties par nature pour le site de Grenoble

Détail des sorties par nature	
Fin de période d'essai	0
Fin de CDD	0
Démission	1
Mutation sortante	0
Rupture conventionnelle	0
Licenciement	0
Retraite	0
Départ ALD (Absence Longue Durée)	0

51/ Nombre de CDD, d'intérimaires et de sous-traitants ? Quelles sont les raisons pour ces recours à ce type de contrat ?

	Grenoble
CDD	
Intérim et/ou sous-traitants	
Stagiaires	

52/ Nombre de contrats VSD ? Postés ? Semi-postés ?

	Grenoble
Contrat VSD	0
Travail posté / semi posté	0

53/ Quel est le nombre de personnes en déplacement (long et court) ? Avec pour chacun :

Nombre de personnes	Site D'origine	Lieu de travail	Affaire sur laquelle ils sont affectés	La durée de la mission
1 (20%)	LOM Grenoble	Cannes	TAS	

54/ Y a-t-il des salariés dépendants d'autres sites actuellement en mission sur Grenoble ?

Réponse : [Aucun salarié dépendant d'autres sites en mission sur Grenoble](#)

55/ Y a t- il des projets déclarés "tendus" conformément à l'accord "35 heures" ?

Réponse : [Aucun projet tendu](#)

56/ Pouvez-vous nous communiquer la liste des projets, et le nombre de collaborateurs du site de Grenoble travaillant sur chacun des projets tendus ?

Réponse : [Aucun projet ou collaborateurs travaillant sur un projet tendu.](#)

**PLANNING DES
«REUNIONS DP GRENOBLE »
2019**

Dates	heure
17 Septembre 2019	9h30
22 Octobre 2019	9h30
19 Novembre 2019	9h30
Décembre 2019	